



AIDES POUR LES APPRENTIS

Tous les apprentis sont liés à leur entreprise et leur centre de formation par un contrat d'apprentissage. Automatiquement, cela leur donne accès à des dispositifs et des droits (Cf. Les droits et les devoirs des apprentis – Livret de suivi / Site web ECF / ...)

Par ailleurs, de nombreuses aides à l'apprentissage peuvent être sollicitées. Vous trouverez ci-dessous plusieurs dispositifs destinés aux apprentis.

1. Dispositifs liés au contrat d'apprentissage
2. Dispositifs financiers
3. Dispositifs pour la mobilité
4. Dispositifs pour l'accès et le maintien au logement
5. Dispositifs spécifiques

1. Les aides pour apprentis liées au contrat d'apprentissage

- L'Allocation de Rentrée Scolaire Contactez la CAF
- La prime d'équipement Versée automatiquement

2. Les aides financières

- La prime d'activité pour apprentis Contactez la CAF
- Le RSA pour les jeunes apprentis Contactez la CAF

3. Les aides à la mobilité

- L'aide au permis pour apprentis Contactez votre CFA ou auto-école
- L'aide Mobili-Pass pour changer de logement Contactez Action logement

4. Les aides au logement

- L'aide Mobili-Jeune Contactez Action logement
- La garantie VISALE Contactez VISALE
- L'avance LocaPass Contactez Action logement
- Les aides au logement (APL, ALF, ALS) Contactez la CAF
- Les Foyers de Jeunes Travailleurs Contactez votre CFA

5. Les dispositifs régionaux et spécifiques

- La carte d'étudiant des métiers Contactez votre CFA
- Le Pass Culture Télécharger l'application
- Les aides régionales pour les apprentis Contactez votre CFA
- Les avantages offerts par l'entreprise A voir avec votre entreprise
(Possibilité de chèques vacances, tickets restaurant, chèques cadeaux, primes, participation, intéressement, ... en fonction de la taille et du CSE de l'entreprise) A noter que l'employeur n'a pas le droit de proratiser les primes en fonction du temps passé en formation théorique en CFA.



LES ORGANISMES QUI PEUVENT VOUS AIDER

Région Bretagne

https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Guide_Apprentissage_2018_A5-V2-web.pdf

<https://www.bretagne.bzh/>

CAF

<https://www.caf.fr/>

Foyers de Jeune travailleurs et hébergements dans le Finistère

(Liste et coordonnées disponibles auprès de votre conseiller ECF ou sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablissements/readaptation-sociale/foyer-de-jeunes-travailleurs-non-transforme-en-residence-sociale-257/rgn-bretagne.html>)

Action Logement

<https://www.actionlogement.fr/>

VISALE

<https://www.visale.fr/>

Missions Locales

Vous avez moins de 26 ans ? La mission locale peut vous accompagner dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation.

Mission locale du Pays de Cornouaille - Quimper - 02 98 64 42 10 - cornouaille@mlpc.asso.fr

Mission locale de Brest - Brest - 02 98 43 51 15 – mlpb@wanadoo.fr

Mission locale Centre Ouest Bretagne - Carhaix - 02 98 99 15 80 - contact@missionlocalecob.bzh

Mission locale de Morlaix – Morlaix - 02 98 15 15 50 - ml@missionlocalemorlaix.asso.fr

Votre conseiller ECF et votre maître d'apprentissage / tuteur peuvent également vous renseigner et vous orienter dans vos démarches. N'hésitez pas à les solliciter !

Les entreprises quant à elles bénéficient d'aides versées par les OPCO

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23556#:~:text=L'aide%20est%20vers%C3%A9e%20%C3%A0,12%20%3D%20666%2C67%20%E2%82%AC.&text=Vous%20pouvez%20consulter%20la%20liste,qui%20correspond%20%C3%A0%20votre%20activit%C3%A9.>